

RCS : CAHORS Code greffe : 4601

Documents comptables

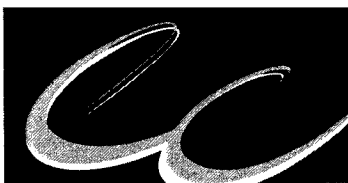
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAHORS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1987 B 00056 Numéro SIREN : 341 055 705 Nom ou dénomination : BIARS DISTRIBUTION
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/10/2018 sous le numéro de dépôt 2506



SCI LA REPUBLIQUE
66 AVENUE DE LA REPUBLIQUE
46130 BIARS SUR CERE

DOSSIER FINANCIER

Période du 01/02/2015 au 31/01/2016

<i>Bilan Actif</i>	1
<i>Bilan Passif</i>	2
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	3
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	4
--- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES ---	
<i>Immobilisations</i>	5
<i>Amortissements</i>	6
<i>Provisions</i>	7
<i>Créances</i>	8
<i>Dettes</i>	9
<i>Comptes de régularisation</i>	10
<i>Variations des capitaux propres</i>	11

COMPTES APPROUVÉS
PAR L'AGOA
du 8/7/2016.....

Certifié conforme

[Signature]

Thierry ESPIÉ
Expert comptable

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS BIARS DISTRIBUTION		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 66 AVENUE DE LA REPUBLIQUE 46130 BIARS SUR CERE		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 3 4 1 0 5 5 7 0 5 0 0 0 1 4			Néant ☐ *					
		Exercice N, clos le, 31/12/2016	N-1 31/12/2015					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	76 750	AG	73 050	3 700	2 324
		Fonds commercial (1)	AH	114 337	AI		114 337	114 337
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
		Terrains	AN	40 177	AO	33 051	7 126	7 965
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	321 552	AP	281 053	40 499	52 929
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 942 800	AS	1 206 644	736 156	847 983
		Autres immobilisations corporelles	AT	437 630	AU	285 002	152 628	143 040
		Immobilisations en cours	AV	14 692	AW		14 692	14 692
		Avances et acomptes	AX	5 100	AY		5 100	
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	1 790 822	CV		1 790 822	1 790 822
		Créances rattachées à des participations	BB		BC			
		Autres titres immobilisés	BD	551 108	BE		551 108	551 822
		Prêts	BF	20 176	BG		20 176	20 176
		Autres immobilisations financières *	BH	282 537	BI		282 537	262 025
TOTAL (II)		BJ	5 597 680	BK	1 878 799	3 718 881	3 808 116	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	10 177	BM		10 177	12 140
		En cours de production de biens	BN		BN			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	3 903 245	BU	109 727	3 793 518	3 644 863
	CREANCES *	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	231 747	BY	41 724	190 023	174 886
		Autres créances (3)	BZ	857 572	CA		857 572	500 184
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	462 171	CG		462 171	659 159	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	53 311	CI		53 311	47 389	
	TOTAL (III)	CJ	5 518 223	CK	151 451	5 366 772	5 038 621	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	11 115 903	IA	2 030 250	9 085 652	8 846 737	
	Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	20 380	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS BIARS DISTRIBUTION		Néant ☐ *			
		Exercice N	Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 100 000.....)	DA	100 000	100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	27 692	27 692	
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK ☐)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	10 000	10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1 ☐)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ ☐)	DG	1 534 598	1 228 663	
	Report à nouveau	DH			
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	1 255 292	985 935	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK	11 178	13 468	
	TOTAL (I)	DL	2 938 760	2 365 759	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	50 000	99 288	
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR	50 000	99 288	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 092 228	1 394 724	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI ☐)	DV	1 688 512	1 796 007	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	2 176 289	2 300 288	
	Dettes fiscales et sociales	DY	1 088 538	833 558	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	3 071	11 615	
	Autres dettes	EA	48 256	45 499	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	6 096 892	6 381 690		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	9 085 652	8 846 737		
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	5 208 839	5 244 801	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		77 962		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS BIARS DISTRIBUTION		Néant ☐ *					
		Exercice N		Exercice (N-1)			
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires				
			Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	32 173 559	FB	FC	32 173 559	32 593 486
	Production vendue { biens* services *	FD	1 659 427	FE	FF	1 659 427	1 986 417
		FG	682 784	FH	FI	682 784	484 560
		FJ	34 515 770	FK	FL	34 515 770	35 064 463
	Chiffres d'affaires nets*						
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO	2 025	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)				FP	220 181	162 512
	Autres produits (1) (11)				FQ	7 337	34 656
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	34 745 313	35 261 630	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS	26 274 259	27 540 006
	Variation de stock (marchandises) *				FT	(170 318)	(561 855)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU	40 020	47 912
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				FV	1 963	(1 428)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	3 033 097	3 337 304
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	490 153	499 499
	Salaires et traitements *				FY	2 443 126	2 286 208
	Charges sociales (10)				FZ	774 274	673 275
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions			GA	260 929	266 200
					GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	151 806	134 681
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		50 000	
	Autres charges (12)			GE	112 677	19 542	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	33 411 986	34 291 345
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)				GG	1 333 327	970 286
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	423 261	375 820	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL	2 055	7 087	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM			
	Différences positives de change			GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO			
	Total des produits financiers (V)			GP	425 315	382 907	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			QQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	27 537	47 014	
	Différences négatives de change			GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT			
Total des charges financières (VI)				GU	27 537	47 014	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	397 778	335 893	
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	1 731 105	1 306 179	

4

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise SAS BIARS DISTRIBUTION				Néant ☐ *		
				Exercice N	Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	3 868	33 487
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	3 577	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	4 985	25 604
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	12 430	59 091
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	2 130	56 173
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	35 532	16 244
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	2 695	395
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	40 357	72 812
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(27 927)	(13 721)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ	204 772	147 029	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	243 114	159 493	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	35 183 058	35 703 628
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	33 927 766	34 717 692
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	1 255 292	985 935
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP		
			- Crédit-bail immobilier	HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	423 678	381 784
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	3 718	11 033
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	14 027	9 398
	(9)	Dont transferts de charges		A 1	24 242	14 986
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A 2		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A 3		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A 4	3 511	2 973
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A 6		obligatoires	A 9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N		
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
REGUL COMPTES				2 130	3 868	
AMORT. DEROGATOIRES				2 695	4 985	
SORTIES IMMOBILISATIONS				35 532	3 577	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/02/2015 au 31/01/2016

Thierry ESPIÉ
Expert comptable

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 085 652** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **35 183 058** euros et un total **charges** de **33 927 766** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 255 292** euros. L'exercice considéré débute le **01/02/2015** et finit le **31/01/2016**. Il a une durée de **12** mois.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au **31/01/2016** ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable ANC 2014-03. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Modification des règles de présentation et/ou d'évaluation

Aucun changement significatif de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêté des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

Sauf circonstances exceptionnelles mentionnées sous la note "Informations Complémentaires", il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre les postes du bilan et/ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Estimations, appréciations, hypothèses

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations, appréciations et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de charges ou de produits. Les hypothèses sont par nature incertaines, aussi, les réalisations qui seront ultérieurement constatées dans les comptes pourront s'écarter des estimations retenues.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont arrêtées de manière à prendre en considération l'expérience passée, intégrer des facteurs pertinents et raisonnables en regard des conditions économiques et juridiques des situations d'espèce.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont établies sur la base d'informations disponibles à la date d'arrêté des comptes. Elles portent en particulier sur :

- La dépréciation des stocks et des créances douteuses ;
- Les provisions pour risques et charges ;

Principes, Règles et Méthodes Comptables

- Les dépréciations des immobilisations ;
- Les sommes restant à recevoir et notamment les avantages accordés par les fournisseurs ;
- Les charges à payer au titre des situations engagées à la date de la clôture ;
- Les avantages commerciaux consentis à la clientèle ;
- Les engagements hors bilan.

Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de la marche normale de ses affaires, l'entité peut être engagée dans des procédures judiciaires ou administratives.

La Direction de l'entité, après étude de chaque situation, a procédé à la constatation d'une provision pour risques ou charges dont la valeur représente la sortie de trésorerie envisagée sur la base de ces informations.

La Direction ne prend pas en considération les éventuels droits à remboursement.

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations corporelles

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations financières & autres actifs financiers

Cf. Tableaux ci-joints

Titres de placement

Cf. Note immobilisations financières

Opérations en devises - Écarts de conversion

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs financiers et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

	31/01/2012	31/01/2013	31/01/2014	31/01/2015	31/01/2016
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000
	Nombre d'actions ordinaires	10 180	10 180	10 180	10 180
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote				
	Nombre maximal d'actions à créer :				
	- Par conversion d'obligation				
	- Par droit de souscription				
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	34 204 447	35 805 286	35 060 956	35 064 463
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amortissements et prov.	1 838 345	1 630 684	983 757	1 570 605
	Impôts sur les bénéfices	286 570	292 036	5 243	159 493
	Participation des salariés	166 967	154 447	61 699	147 029
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	1 088 141	963 013	685 574	985 935
	Résultat distribué	900 523	906 020	685 000	680 000
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements et prov.	136	116	90	124
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	107	95	67	97
	Dividende attribué	88	89	67	67
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	103	102	111	113
	Montant de la masse salariale	2 172 265	2 194 958	2 216 240	2 286 208
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	642 939	654 740	674 766	673 275

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Texte fiscal de référence

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Le CICE est comptabilisé dans les comptes annuels pour autant que l'entité ait versé des rémunérations éligibles au CICE.

Montant du CICE

Le montant du CICE inscrit dans les comptes de l'exercice clos s'élève à 123 225 €.

Mode de comptabilisation

L'entité a opté pour une comptabilisation du CICE en déduction de l'impôt sur les bénéfices.

Utilisation du CICE

Au cours de l'exercice, l'entité a affecté le CICE à la gestion de son fonds de roulement, l'acquisition d'immobilisations corporelles à hauteur de 177 K€ et le maintien de l'emploi.

Immobilisations Incorporelles

Etat exprimé en euros

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres	189 092		4 755		2 760	191 087
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	189 092		4 755		2 760	191 087

Frais d'établissement

	Valeur nette	% Taux amortis.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds de commerce et de logiciels.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans. Fiscalement, ils peuvent être amortis sur 12 mois.

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

A compter de l'exercice ouvert au 1/1/2005, les dépenses engagées à l'occasion d'opérations qui conditionnent l'existence ou le développement de l'entité dans son ensemble mais dont le montant ne peut être rapporté à des productions de biens ou de services déterminées, suivent le traitement comptable suivant :

- les frais de constitution, de transformation, de premier établissement sont inscrits au compte de résultat ;
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission imputés sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance, ces frais sont comptabilisés en charges ;

Les frais d'établissement sont amortis selon un plan et dans un délai maximum de 5 ans.

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/01/2016	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport Mali Technique	114 337	Fds acquis par filiale fusionnée
TOTAL	114 337	

La valeur du fonds de commerce correspond à celle de son acquisition par la filiale fusionnée (fusion effectuée à la valeur comptable).

Fusion absorption de la société MOULIDIS à effet au 1/2/2007.

Immobilisations Corporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Terrains	40 177					40 177
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui	240 128					240 128
instal. agencet aménagement	81 424					81 424
Instal technique, matériel outillage industriels	1 882 929		114 837		54 966	1 942 800
Instal., agencement, aménagement divers	82 756		7 889			90 645
Matériel de transport	78 863		37 099			115 962
Matériel de bureau, mobilier	257 271		12 123		38 370	231 023
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	14 692					14 692
Avances et acomptes			5 100			5 100
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 678 240		177 048		93 337	2 761 951

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature) ;
- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
- le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent pas totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

Immobilisations Financières & Autres Actifs Financiers

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1 790 822					1 790 822
Autres titres immobilisés	551 822		4 912		5 626	551 108
Prêts et autres immobilisations financières	282 201		46 800	2 912	23 377	302 713
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 624 845		51 712	2 912	29 003	2 644 643

Valeurs mobilières de placement à la date d'arrêté

(Valeur nette de dépréciation)

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2016
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres	72 430	3 380	2 760	73 050
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	72 430	3 380	2 760	73 050
Terrains	32 212	839		33 051
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	195 690	10 033		205 723
instal. agencement aménagement	72 933	2 397		75 330
Instal technique, matériel outillage industriels	1 034 946	201 221	29 523	1 206 644
Autres Instal., agencement, aménagement divers	23 273	10 324		33 597
Matériel de transport	34 941	19 010		53 951
Matériel de bureau, mobilier	217 636	13 725	33 907	197 454
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 611 631	257 550	63 431	1 805 750

Amortissements des biens non décomposables : la période d'amortissement des biens non décomposables est fondée sur la durée d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables : la période d'amortissement des biens décomposables est fondée sur la durée d'utilisation. Le composant structure est amorti fiscalement sur la durée d'usage plus courte ; méthode conduisant à la constatation d'un amortissement dérogatoire.

Durée d'amortissement : les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres sur la base de durées d'utilisation suivante :

Terrains	Non amorti
Agencements Terrains	De 10 à 25 ans
Constructions et Agencements	De 10 à 30 ans
Matériel & outillage	De 3 à 12 ans
Agencements divers	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 1 à 10 ans

Composants de 2eme catégorie/provision pour grosses réparations : Quant ils peuvent être identifiés et évalués, ils font l'objet d'une provision pour grosses réparations.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

ANNEXE - Élément 4

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2016
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	13 468	2 695	4 985	11 178
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMENTEES	13 468	2 695	4 985	11 178
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	99 288		49 288	50 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	99 288		49 288	50 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} \text{incorporelles} \\ \text{corporelles} \\ \text{des titres mis en équivalence} \\ \text{titres de participation} \\ \text{autres immo. financières} \end{array} \right.$				
	Sur stocks et en-cours	88 064	109 727	88 064	109 727
	Sur comptes clients	40 314	42 079	40 669	41 724
	Autres	17 918		17 918	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	146 296	151 806	146 651	151 451
TOTAL GENERAL		259 052	154 501	200 924	212 629
Dont dotations et reprises $\left\{ \begin{array}{l} \text{- d'exploitation} \\ \text{- financières} \\ \text{- exceptionnelles} \end{array} \right.$			151 806	195 939	
			2 695	4 985	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.

Provisions pour risques, Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement ANC 2014-03, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'entité n'est pas soumise à des passifs éventuels significatifs.

Dépréciations

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2016
Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours	88 064	109 727	88 064	109 727
Sur comptes clients	40 314	42 079	40 669	41 724
Autres	17 918		17 918	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	146 296	151 806	146 651	151 451

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Immobilisations corporelles

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Stocks et en-cours

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	Brut au 31/01/2016	Dépréciations	Net au 31/01/2016	Net au 31/01/2015
Matières premières, approvisionnements	10 177		10 177	12 140
En cours de production - Biens				
En cours de production - Services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 903 245	109 727	3 793 518	3 644 863

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode : Premierentré, Premiersorti.

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Etat exprimé en euros

	31/01/2016	1 an au plus	plus d'1 an
Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	20 176		20 176
Autres immobilisations financières	282 537	20 380	262 157
Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux	33 123	33 123	
Autres créances clients	198 625	198 625	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	781	781	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	10 945	10 945	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	9 264	9 264	
Groupe et associés	429 590	429 590	
Débiteurs divers	406 991	406 991	
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avances	53 311	53 311	
TOTAL DES CREANCES	1 445 343	1 163 010	282 333

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances "Groupes & associés" représentent essentiellement diverses avances consenties à des sociétés du groupe dont SAGEK est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

Dettes

Etat exprimé en euros	31/01/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<u>Dettes Financières</u>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine	1 092 228	330 200	731 889	30 139
Emprunts et dettes financières divers	160 974	34 949	126 025	
Groupe et associés	1 527 538	1 527 538		
<u>Dettes d'Exploitation</u>				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 176 289	2 176 289		
Personnel et comptes rattachés	544 807	544 807		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	445 610	445 610		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	41 892	41 892		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	56 228	56 228		
<u>Autres dettes</u>				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 071	3 071		
Autres dettes	48 256	48 256		
Dettes représentative de titres empruntés				
<u>Produits constatés d'avance</u>				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	6 096 892	5 208 839	857 914	30 139

Les dettes "Groupes & associés" représentent essentiellement diverses avances reçues de sociétés du groupe dont SAGEK est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	2 199
Emprunts et dettes financières divers	2 480
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	136 061
Dettes fiscales et sociales	948 612
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
	1 089 352

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	90 000
Autres créances	170 637
	260 637

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	53 311	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
	53 311	

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/01/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 180,00	9,8232	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 180,00	9,8232	100 000,00

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros	Capitaux propres clôture 31/01/2015	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/01/2016
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	27 692				27 692
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 228 663	305 935			1 534 598
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	985 935	(985 935)		1 255 292	1 255 292
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	13 468			(2 290)	11 178
TOTAL	2 365 759	(680 000)		1 253 002	2 938 760

Date de l'assemblée générale 15/07/2015

Dividendes attribués 680 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 680 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 685 759

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 685 759

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 573 002

Impôts sur les Bénéfices

L'entité est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Les impositions comptabilisées le sont sous le régime de l'impôt exigible.

Aucune imposition différée, tant active que passive, n'est comptabilisée.

L'entité ne dispose d'aucune créance fiscale de report en arrière des déficits

La société fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Au titre de la convention de répartition de l'impôt au sein du groupe, la société comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été taxée séparément.

Le poste impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés, calculée dans les conditions de droit commun, sous déduction :

- d'un crédit d'impôt apprentissage
- d'un crédit d'impôt compétitivité et emploi
- d'une réduction d'impôt au titre du mécénat.

La société tête de groupe est la SAS SAGEK - SIREN 479005852

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros	31/01/2016	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après impôts
RESULTAT COURANT		1 731 105	313 625	1 417 480
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(232 699)	(70 511)	(162 188)
RESULTAT COMPTABLE		1 498 406	243 114	1 255 292

(1) après retraitements fiscaux.

Les effets des crédits d'impôts Cice et apprentissage, de la réduction d'impôt mécénat sont affectés au résultat courant.

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/01/2016

ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	11 178
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	11 178

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Organic	1 366
	Tascom	11 670
	Participation des salariés	125 976
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	139 012

Sont indiquées les bases fiscales conduisant à un allègement ou un accroissement de la dette future d'impôt.

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/01/2016

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

31/01/2016

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	9	
	Professions intermédiaires	14	
	Employés	85	
	Ouvriers		
	TOTAL	108	

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros		31/01/2016	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SA GRIMEN			1 414 667	94,88	237 311
SCI LA REPUBLIQUE			1 504 735	98,90	374 075
2. Participations (10 à 50 %)					
B. Renseignements globaux					
1. Filiales non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					
2. Participations non reprises en A.					
a) françaises					
b) étrangères					

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/01/2016

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation**Actif immobilisé**

Avances et acomptes sur immobilisations

Participations

1 790 822

Créances rattachées à des participations

Prêts et autres immobilisations financières

94 950

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes

Créances clients et comptes rattachés

Autres créances

Capital souscrit appelé, non versé

424 070

Dettes

Emprunts obligataires convertibles

Autres emprunts obligataires

Emprunts dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières divers

1 465 768

Avances et acomptes reçus sur commandes en cours

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

5 888

Produits financiers

Produits de participations

Autres produits financiers

423 261

417

Charges financières

Charges financières

3 718

Autres éléments

Charges d'exploitation : charges locatives

1 074 514

Engagements envers le Personnel

Participation et Intéressement des Salariés

Sous cette rubrique, figurent les sommes attribuées aux salariés au titre de :

La participation des salariés pour	125976 €
L'intéressement des salariés pour	78796 €

Engagement de retraite & avantages similaires

Les engagements évalués comme décrits ci-dessous sont de 202111 €

Les salariés disposent de différents régimes de retraite. Pour les engagements à cotisations définies, celles-ci sont comptabilisées en charges au fur et mesure de leur constatation. Les autres engagements envers les salariés sont constitués par les indemnités de fin de carrière (IFC) versées au personnel. La législation française et les conventions collectives prévoient le versement d'indemnités à leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté, de leur salaire. Ce coût actuariel est un engagement de prestations définies et comptabilisé parmi les provisions d'exploitation (dotations ou reprises). Cette charge est estimée une fois l'an selon la méthode des unités de crédits projetées. L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement au compte de résultat.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses	Exercice
Taux de croissance des salaires	1% l'an
Taux d'actualisation	1.50 %
Taux de rotation du personnel	1% constant
Taux de charges sociales et fiscales	Entre 30% et 40% - Par catégorie
Age de départ à la retraite	67 ans
Initiative du départ	Salarié
Table de mortalité	TPRV93
Méthode de calcul retenue	Rétrospective

Conformément aux options comptables offertes par la réglementation en la matière, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'entreprise.

Engagements financiers

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Engagements donnés et reçus

Dans le cadre de sa participation au mouvement E.LECLERC, la société a donné sa garantie auprès de divers établissements de crédit pour des engagements souscrits par d'autres centres E.LECLERC.

La société a elle-même reçu la garantie d'autres centres E.LECLERC pour ses propres engagements financiers.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les dettes financières de la société sont garanties par des hypothèques, nantissements de titres ou du fonds de commerce et par des cautions apportées par d'autres centres E.Leclerc.

Résultat exceptionnel

<u>Nature</u>	<u>Charges</u> <u>Exceptionnelles</u>	<u>Produits</u> <u>Exceptionnels</u>
REGUL COMPTES	2 130	3 868
AMORT. DEROGATOIRES	2 695	4 985
SORTIES IMMOBILISATIONS	35 532	3 577

Informations diverses

Entité consolidant les comptes de la société

SAS SAGEK

66 AVE DE LA REPRUBLIQUE - 46130 BIARS SUR CERE

SIREN 479 005 852

Honoraires versés au(x) commissaire(s) aux comptes

- Au titre de la mission de contrôle légal des comptes.....	14096 €
- Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.....	€

Parties liées - Code du Commerce - R123-198-11°

Liste des transactions, au sens de l'article R. 123-199-1, effectuées par la société avec des parties liées lorsque celles-ci présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Cette information n'est pas requise pour les transactions effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou entre ses filiales détenues en totalité

NEANT

BIARS DISTRIBUTION SAS

**Rapport du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 janvier 2016

**Exercice clos le 31 janvier 2016
BIARS DISTRIBUTION
SAS au capital de 100 000 €
66, avenue de la République
46130 Biars-sur-Cère**

BIARS DISTRIBUTION

SAS au capital de 100 000 €

66, avenue de la République

46130 Biars-sur-Cère

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 janvier 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 janvier 2016, sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la SAS BIARS DISTRIBUTION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations auxquelles nous avons procédées ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

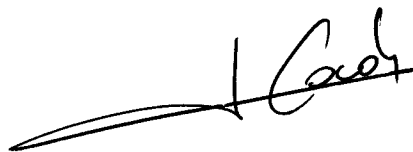
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L.441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Fait à Mérignac, le 23 juin 2016

SARL BORDAUDIT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Cadren', with a long horizontal stroke extending to the left.

Jean-Marie CADREN
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/01/2016				31/01/2015
	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions brevets droits similaires	76 750	73 050	3 700	2 324
Fonds commercial (1)	114 337		114 337	114 337
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	40 177	33 051	7 126	7 965
Constructions	321 552	281 053	40 499	52 929
Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 942 800	1 206 644	736 156	847 983
Autres immobilisations corporelles	437 630	285 002	152 628	143 040
Immobilisations en cours	14 692		14 692	14 692
Avances et acomptes	5 100		5 100	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	1 790 822		1 790 822	1 790 822
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	551 108		551 108	551 822
Prêts	20 176		20 176	20 176
Autres immobilisations financières	282 537		282 537	262 025
TOTAL (II)	5 597 680	1 878 799	3 718 881	3 808 116
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	10 177		10 177	12 140
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 903 245	109 727	3 793 518	3 644 863
Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	231 747	41 724	190 023	174 886
Autres créances	857 572		857 572	500 184
Capital souscrit appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
DISPONIBILITES	462 171		462 171	659 159
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	53 311		53 311	47 389
TOTAL (III)	5 518 223	151 451	5 366 772	5 038 621
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)	11 115 903	2 030 250	9 085 652	8 846 737

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

BORD AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 56 98 65 77

Mail : jm.cadren@bordaudit.fr

N° SIREN : 423 476 514

20 380

23 377

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/01/2016

31/01/2015

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	100 000	100 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	27 692	27 692
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	10 000	10 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 534 598	1 228 663
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	1 255 292	985 935
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées	11 178	13 468
Total des capitaux propres		2 938 760	2 365 759
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques	50 000	99 288
	Provisions pour charges		
Total des provisions		50 000	99 288
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 092 228	1 394 724
	Emprunts et dettes financières divers	1 688 512	1 796 007
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 176 289	2 300 288
	Dettes fiscales et sociales	1 088 538	833 558
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 071	11 615
	Autres dettes	48 256	45 499
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	6 096 892	6 381 690
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		9 085 652	8 846 737
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		1 255 291,71	985 935,35
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		5 208 839	5 244 801
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			77 962

BORD'AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
 Tél. : 05 56 98 66 77
 Mail : jm.cedren@bordaudit.fr
 N° ORFÈVRE : 423 470 614

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/01/2016

31/01/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	32 173 559		32 173 559	32 593 486
	Production vendue (Biens)	1 659 427		1 659 427	1 986 417
	Production vendue (Services et Travaux)	682 784		682 784	484 560
	Montant net du chiffre d'affaires	34 515 770		34 515 770	35 064 463
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation			2 025	
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			220 181	162 512
	Autres produits			7 337	34 656
	Total des produits d'exploitation (1)			34 745 313	35 261 630
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			26 274 259	27 540 006
	Variation de stock			(170 318)	(561 855)
	Achats de matières et autres approvisionnements			40 020	47 912
	Variation de stock			1 963	(1 428)
	Autres achats et charges externes			3 033 097	3 337 304
	Impôts, taxes et versements assimilés			490 153	499 499
	Salaires et traitements			2 443 126	2 286 208
	Charges sociales du personnel			774 274	673 275
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			260 929	266 200
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
	- sur immobilisations				
	- sur actif circulant			151 806	134 681
	Dotations aux provisions				50 000
	Autres charges			112 677	19 542
	Total des charges d'exploitation (2)			33 411 986	34 291 345
RESULTAT D'EXPLOITATION				1 333 327	970 286

BORD'AUDIT
 COMMISSAIRE AUX COMPTES
 445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
 Tél. : 05 56 88 65 77
 Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
 N° SIREN : 423 476 514

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/01/2016

31/01/2015

RESULTAT D'EXPLOITATION		1 333 327	970 286
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)	423 261	375 820
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 055	7 087
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		425 315	382 907
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)	27 537	47 014
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		27 537	47 014
RESULTAT FINANCIER		397 778	335 893
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		1 731 105	1 306 179
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 868	33 487
	Sur opérations en capital	3 577	
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	4 985	25 604
	Total des produits exceptionnels	12 430	59 091
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	2 130	56 173
	Sur opérations en capital	35 532	16 244
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	2 695	395
	Total des charges exceptionnelles	40 357	72 812
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(27 927)	(13 721)
PARTICIPATION DES SALAIRES		204 772	147 029
IMPOTS SUR LES BENEFICES		243 114	159 493
TOTAL DES PRODUITS		35 183 058	35 703 628
TOTAL DES CHARGES		33 927 766	34 717 692
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 255 292	985 935
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		423 678	381 784
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées		3 718	11 033

BORD'AUDIT
Cabinet d'audit et de conseil

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Exercice du 01/02/2015 au 31/01/2016

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Thierry ESPIÉ
Expert comptable

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Le bilan de l'exercice présente un total de **9 085 652** euros. Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **35 183 058** euros et un total **charges** de **33 927 766** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **1 255 292** euros. L'exercice considéré débute le **01/02/2015** et finit le **31/01/2016**. Il a une durée de **12** mois.

Règles générales d'établissement des comptes

Les comptes annuels au **31/01/2016** ont été établis dans le respect des dispositions du règlement comptable ANC 2014-03. Les conventions comptables générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, et conformément aux conventions suivantes :

- Continuité de l'exploitation ;
- Permanence des méthodes comptables ;
- Indépendance des exercices ;
- Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité, et sauf les exceptions prévues par la réglementation, est la méthode du coût historique.

Modification des règles de présentation et/ou d'évaluation

Aucun changement significatif de méthode comptable ou de présentation des comptes annuels n'est à signaler.

Évènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement postérieur à la clôture de l'exercice, pouvant avoir un impact significatif sur les comptes, n'est connu à la date d'arrêt des présents comptes.

Application de prescriptions comptables ne fournissant pas une image fidèle

Aucune des règles comptables, méthodes d'évaluation ou de présentation des opérations de l'entité n'est susceptible d'induire le lecteur en erreur en ne lui fournissant pas une image fidèle.

Circonstances nuisant à la comparabilité des informations communiquées

Sauf circonstances exceptionnelles mentionnées sous la note "Informations Complémentaires", il n'existe aucune circonstance qui empêche de comparer d'un exercice à l'autre les postes du bilan et/ou du compte de résultat.

Réévaluation

L'entité n'a procédé à aucune réévaluation de ses actifs corporels et financiers

Estimations, appréciations, hypothèses

La préparation des états financiers requiert l'utilisation d'estimations, appréciations et hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, de passifs, de charges ou de produits. Les hypothèses sont par nature incertaines, aussi, les réalisations qui seront ultérieurement constatées dans les comptes pourront s'écarter des estimations retenues.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont arrêtées de manière à prendre en considération l'expérience passée, intégrer des facteurs pertinents et raisonnables en regard des conditions économiques et juridiques des situations d'espèce.

Ces estimations, appréciations et hypothèses sont établies sur la base d'informations disponibles à la date d'arrêt des comptes. Elles portent en particulier sur :

- La dépréciation des stocks et des créances douteuses ;
- Les provisions pour risques et charges ;

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Principes, Règles et Méthodes Comptables

- Les dépréciations des immobilisations ;
- Les sommes restant à recevoir et notamment les avantages accordés par les fournisseurs ;
- Les charges à payer au titre des situations engagées à la date de la clôture ;
- Les avantages commerciaux consentis à la clientèle ;
- Les engagements hors bilan.

Provisions pour risques et charges

Dans le cadre de la marche normale de ses affaires, l'entité peut être engagée dans des procédures judiciaires ou administratives.

La Direction de l'entité, après étude de chaque situation, a procédé à la constatation d'une provision pour risques ou charges dont la valeur représente la sortie de trésorerie envisagée sur la base de ces informations.

La Direction ne prend pas en considération les éventuels droits à remboursement.

Immobilisations - Généralités

Les règles comptables relatives à la définition, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs conduisent à apprécier la décomposition des immobilisations en composants. Ces derniers représentent les éléments significatifs d'une immobilisation ayant une durée d'utilisation nettement différente de l'immobilisation prise dans son ensemble.

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations corporelles

Cf. Tableaux ci-joints

Immobilisations financières & autres actifs financiers

Cf. Tableaux ci-joints

Titres de placement

Cf. Note immobilisations financières

Opérations en devises - Écarts de conversion

Les charges et produits en devises sont comptabilisés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Ecart de Conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

BORDAUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 58 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordauidit.fr
N° BIRÉN : 423 476 514

Principes, Règles et Méthodes Comptables

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Résultat courant

Le résultat courant résulte des produits et des charges afférents aux activités ordinaires de l'entité, ainsi que des éléments se situant dans le prolongement de celles-ci.

Résultat financier

Le résultat financier résulte des produits et des charges afférents aux activités de financement et d'investissement dans des titres financiers. Il comprend également les dotations et reprises sur dépréciations d'actifs financiers et/ou pour risques et charges d'ordre financier.

Résultat exceptionnel

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel, les produits et les charges qui ne relèvent pas par leur nature, leur occurrence, ou leur caractère significatif des activités courantes de l'entité.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

Indemnités de fin de carrière

En France, les indemnités de fin de carrière ne sont dues que si le salarié est présent dans l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Dans le cas d'un départ avant cette date, il ne percevra pas ces indemnités.

BORDAUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 38 65 77
Mail : jm.cedron@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros		31/01/2012	31/01/2013	31/01/2014	31/01/2015	31/01/2016
CAPITAL en Fin d'exercice	Capital social	100 000	100 000	100 000	100 000	100 000
	Nombre d'actions ordinaires	10 180	10 180	10 180	10 180	10 180
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation					
	- Par droit de souscription					
OPERATIONS et RESULTAT	Chiffre d'affaires (hors taxes)	34 204 447	35 805 286	35 060 956	35 064 463	34 515 770
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	1 838 345	1 630 684	983 757	1 570 605	1 917 684
	Impôts sur les bénéfices	286 570	292 036	5 243	159 493	243 114
	Participation des salariés	166 967	154 447	61 699	147 029	204 772
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	1 088 141	963 013	685 574	985 935	1 255 292
	Résultat distribué	900 523	906 020	685 000	680 000	
RESULTAT PAR ACTION	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	136	116	90	124	144
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	107	95	67	97	123
	Dividende attribué	88	89	67	67	
PERSONNEL	Effectif moyen salarié	103	102	111	113	108
	Montant de la masse salariale	2 172 265	2 194 958	2 216 240	2 286 208	2 443 126
	Montant des sommes versées en avantages sociaux	642 939	654 740	674 766	673 275	774 274

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi

Texte fiscal de référence

L'article 244 quater C du CGI prévoit que le crédit d'impôt a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement. L'entreprise ne peut ni financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni augmenter les rémunérations des personnes exerçant des fonctions de direction dans l'entreprise.

Le CICE est comptabilisé dans les comptes annuels pour autant que l'entité ait versé des rémunérations éligibles au CICE.

Montant du CICE

Le montant du CICE inscrit dans les comptes de l'exercice clos s'élève à 123 225 €.

Mode de comptabilisation

L'entité a opté pour une comptabilisation du CICE en déduction de l'impôt sur les bénéfices.

Utilisation du CICE

Au cours de l'exercice, l'entité a affecté le CICE à la gestion de son fonds de roulement, l'acquisition d'immobilisations corporelles à hauteur de 177 K€ et le maintien de l'emploi.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 88 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 614

Immobilisations Incorporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement						
Autres	189 092		4 755		2 760	191 087
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	189 092		4 755		2 760	191 087

Frais d'établissement

	Valeur nette	% Taux amortis.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
TOTAL		

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature).

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Les immobilisations incorporelles sont constituées principalement de fonds de commerce et de logiciels.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Les logiciels sont amortis sur une durée de 1 à 5 ans. Fiscalement, ils peuvent être amortis sur 12 mois.

Frais de constitution, de transformation et de premier établissement

A compter de l'exercice ouvert au 1/1/2005, les dépenses engagées à l'occasion d'opérations qui conditionnent l'existence ou le développement de l'entité dans son ensemble mais dont le montant ne peut être rapporté à des productions de biens ou de services déterminées, suivent le traitement comptable suivant :

- les frais de constitution, de transformation, de premier établissement sont inscrits au compte de résultat ;
- les frais d'augmentation de capital, de fusion et de scission imputés sur les primes d'émission et de fusion et en cas d'insuffisance, ces frais sont comptabilisés en charges ;

Les frais d'établissement sont amortis selon un plan et dans un délai maximum de 5 ans.

BORDAUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	31/01/2016	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport Mali Technique	114 337	Fds acquis par filiale fusionnée
TOTAL	114 337	

La valeur du fonds de commerce correspond à celle de son acquisition par la filiale fusionnée (fusion effectuée à la valeur comptable).

Fusion absorption de la société MOULIDIS à effet au 1/2/2007.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Immobilisations Corporelles

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Terrains	40 177					40 177
Constructions sur sol propre						
sur sol d'autrui	240 128					240 128
instal. agencet aménagement	81 424					81 424
Instal technique, matériel outillage industriels	1 882 929		114 837		54 966	1 942 800
Instal., agencement, aménagement divers	82 756		7 889			90 645
Matériel de transport	78 863		37 099			115 962
Matériel de bureau, mobilier	257 271		12 123		38 370	231 023
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	14 692					14 692
Avances et acomptes			5 100			5 100
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 678 240		177 048		93 337	2 761 951

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition constitué de :

- leur prix d'achat (y compris les droits de douanes et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais, escomptes de règlements et autres effets de même nature) ;
- les coûts directement attribuables engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon les utilisations envisagées ;
- le cas échéant, de l'estimation initiale des coûts de démantèlement, d'enlèvement et de restauration du site sur lequel elles sont situées.

Les coûts d'emprunts liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles et sont comptabilisés en charges.

Valeur résiduelle des immobilisations corporelles : compte tenu de la nature des immobilisations et de l'état de connaissance à la date d'acquisition, aucune valeur résiduelle significative n'a pu être déterminée.

Décomposition des immobilisations : Un examen des pratiques de l'entité permet les constatations suivantes :

- L'évolution rapide des technologies, des contraintes et pratiques commerciales entraîne une obsolescence rapide des biens ;
- Les décisions d'investissements résultent d'opportunités ou de contraintes externes qui ne s'inscrivent pas totalement dans une programmation pré-établie ;
- La décomposition par composants ne génère pas d'écarts significatifs.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Immobilisations Financières & Autres Actifs Financiers

Etat exprimé en euros	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/01/2016
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations	1 790 822					1 790 822
Autres titres immobilisés	551 822		4 912		5 626	551 108
Prêts et autres immobilisations financières	282 201		46 800	2 912	23 377	302 713
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 624 845		51 712	2 912	29 003	2 644 643

Valeurs mobilières de placement à la date d'arrêté

(Valeur nette de dépréciation)

Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs financiers immobilisés ne sont pas incorporés au coût d'acquisition des immobilisations financières et sont comptabilisés en charges.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Titres de placement

Les titres de placement figurent au bilan pour leur valeur d'acquisition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition des titres de placement ne sont pas incorporés à leur coût d'acquisition et sont comptabilisés en charges.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision est constituée du montant de la différence.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 03 53 58 65 77
Mail : jm.cedren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Amortissements

Etat exprimé en euros	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/01/2016
		Dotations	Diminutions	
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres	72 430	3 380	2 760	73 050
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	72 430	3 380	2 760	73 050
Terrains	32 212	839		33 051
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui	195 690	10 033		205 723
instal. agencement aménagement	72 933	2 397		75 330
Instal technique, matériel outillage industriels	1 034 946	201 221	29 523	1 206 644
Autres Instal., agencement, aménagement divers	23 273	10 324		33 597
Matériel de transport	34 941	19 010		53 951
Matériel de bureau, mobilier	217 636	13 725	33 907	197 454
Emballages récupérables et divers				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 611 631	257 550	63 431	1 805 750

Amortissements des biens non décomposables : la période d'amortissement des biens non décomposables est fondée sur la durée d'utilisation.

Amortissements des biens décomposables : la période d'amortissement des biens décomposables est fondée sur la durée d'utilisation. Le composant structure est amorti fiscalement sur la durée d'usage plus courte ; méthode conduisant à la constatation d'un amortissement dérogatoire.

Durée d'amortissement : les amortissements pour dépréciation sont calculés principalement suivant le mode linéaire, exceptionnellement en dégressif pour certains matériels industriels, informatiques ou autres sur la base de durées d'utilisation suivante :

Terrains	Non amorti
Agencements Terrains	De 10 à 25 ans
Constructions et Agencements	De 10 à 30 ans
Matériel & outillage	De 3 à 12 ans
Agencements divers	De 5 à 10 ans
Matériel de transport	De 3 à 5 ans
Matériel de bureau et informatique	De 1 à 10 ans

Composants de 2eme catégorie/provision pour grosses réparations : Quant ils peuvent être identifiés et évalués, ils font l'objet d'une provision pour grosses réparations.

Reprises exceptionnelles d'amortissements

L'entité n'a procédé à aucune reprise exceptionnelle d'amortissements à l'exception éventuelle des reprises d'amortissements dérogatoires.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 38 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

ANNEXE - Elément 4

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	13 468	2 695	4 985	11 178
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	13 468	2 695	4 985	11 178
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	99 288		49 288	50 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	99 288		49 288	50 000
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours	88 064	109 727	88 064	109 727
	Sur comptes clients	40 314	42 079	40 669	41 724
	Autres	17 918		17 918	
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	146 296	151 806	146 651	151 451
TOTAL GENERAL		259 052	154 501	200 924	212 629

Dont dotations et reprises {
- d'exploitation
- financières
- exceptionnelles

151 806
2 695
195 939
4 985

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

BORD AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Provisions pour risques, Provisions réglementées

Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques et charges est un passif dont l'échéance ou le montant ne sont pas fixés de façon précise.

En application du règlement ANC 2014-03, toute obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci, fait l'objet d'une provision estimée avec une fiabilité suffisante.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées contiennent principalement les amortissements dérogatoires issus de la différence entre les amortissements admis au plan fiscal et ceux résultant de la dépréciation des immobilisations liés à la consommation de leurs avantages économiques.

La contrepartie des amortissements dérogatoires est inscrite en charges et produits exceptionnels.

Passif éventuel

Un passif éventuel est :

- soit une obligation potentielle de l'entité à l'égard d'un tiers résultant d'événements dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance, ou non, d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entité ;
- soit une obligation de l'entité à l'égard d'un tiers dont il n'est pas probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'entité n'est pas soumise à des passifs éventuels significatifs.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cedren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Dépréciations

Etat exprimé en euros

	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/01/2016
Sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation - autres immo. financières				
Sur stocks et en-cours	88 064	109 727	88 064	109 727
Sur comptes clients	40 314	42 079	40 669	41 724
Autres	17 918		17 918	
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	146 296	151 806	146 651	151 451

Immobilisations incorporelles autres que les frais d'établissement

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur réelle une provision est constituée du montant de la différence.

Concernant les fonds de commerce, une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères de rentabilité.

Immobilisations corporelles

Lorsqu'il existe des indices de pertes de valeur, les actifs, éventuellement regroupés en fonction de leur affectation, font l'objet d'un test de dépréciation pour comparer leur valeur nette comptable à la valeur actuelle. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. Si tel est le cas, la base amortissable est réduite à due concurrence modifiant de manière prospective le plan d'amortissement.

Immobilisations financières

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur actuelle est notablement inférieure à la valeur nette comptable. La valeur actuelle est appréciée en fonction de plusieurs critères d'appréciation, tel que l'actif net à la clôture de l'exercice des sociétés concernées, leur niveau de rentabilité, leurs perspectives d'avenir.

Stocks et en-cours

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances

Les créances ont été évaluées pour leur valeur nominale. Le cas échéant, elles ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Stocks et En-cours

Etat exprimé en euros	Brut au 31/01/2016	Dépréciations	Net au 31/01/2016	Net au 31/01/2015
Matières premières, approvisionnements	10 177		10 177	12 140
En cours de production - Biens				
En cours de production - Services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	3 903 245	109 727	3 793 518	3 644 863

Stocks

Les stocks sont évalués selon la méthode : Premierentré, Premiersorti.

Les marchandises et autres approvisionnements sont valorisés à leur coût d'acquisition.

Les coûts financiers sont exclus de la valorisation des stocks.

Le prix et les perspectives de vente sont pris en considération pour juger des éventuelles dépréciations des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation, déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cedren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Créances

Etat exprimé en euros

	31/01/2016	1 an au plus	plus d'1 an
Actif Immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	20 176		20 176
Autres immobilisations financières	282 537	20 380	262 157
Actif Circulant			
Clients douteux ou litigieux	33 123	33 123	
Autres créances clients	198 625	198 625	
Créances représentatives des titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	781	781	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices			
Taxes sur la valeur ajoutée	10 945	10 945	
Autres impôts, taxes versements assimilés			
Divers	9 264	9 264	
Groupe et associés	429 590	429 590	
Débiteurs divers	406 991	406 991	
Charges constatées d'avance			
Charges constatées d'avances	53 311	53 311	
TOTAL DES CREANCES	1 445 343	1 163 010	282 333

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le cas échéant, ces créances ont été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances "Groupes & associés" représentent essentiellement diverses avances consenties à des sociétés du groupe dont SAGEK est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 53 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Dettes

Etat exprimé en euros	31/01/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
Dettes Financières				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine	1 092 228	330 200	731 889	30 139
Emprunts et dettes financières divers	160 974	34 949	126 025	
Groupe et associés	1 527 538	1 527 538		
Dettes d'Exploitation				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 176 289	2 176 289		
Personnel et comptes rattachés	544 807	544 807		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	445 610	445 610		
Impôts sur les bénéfices				
Taxes sur la valeur ajoutée	41 892	41 892		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	56 228	56 228		
Autres dettes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	3 071	3 071		
Autres dettes	48 256	48 256		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES	6 096 892	5 208 839	857 914	30 139

Les dettes "Groupes & associés" représentent essentiellement diverses avances reçues de sociétés du groupe dont SAGEK est la société mère. Elles sont le résultat d'une convention de trésorerie au sein du groupe. Elles sont considérées comme étant à court terme.

BORDAUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 96 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Etat exprimé en euros

Charges à Payer

<u>Dettes Financières</u>	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emp. dettes ets de crédit	2 199
Emprunts et dettes financières divers	2 480
<u>Dettes d'Exploitation</u>	
Fournisseurs et comptes rattachés	136 061
Dettes fiscales et sociales	948 612
<u>Autres dettes</u>	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
	1 089 352

Produits à recevoir

<u>Actif Immobilisé</u>	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
<u>Actif Circulant</u>	
Clients et comptes rattachés	90 000
Autres créances	170 637
	260 637

Charges et Produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION	53 311	
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
	53 311	

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

ANNEXE - Elément 6.14

Capital social

Etat exprimé en euros		31/01/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		10 180,00	9,8232	100 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		10 180,00	9,8232	100 000,00

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 38 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 314

Variations des Capitaux Propres

Etat exprimé en euros

	Capitaux propres clôture 31/01/2015	Affectation du résultat N-1 ¹	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice ²	Capitaux propres clôture 31/01/2016
Capital social	100 000				100 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	27 692				27 692
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	10 000				10 000
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves	1 228 663	305 935			1 534 598
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	985 935	(985 935)		1 255 292	1 255 292
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	13 468			(2 290)	11 178
TOTAL	2 365 759	(680 000)		1 253 002	2 938 760

Date de l'assemblée générale 15/07/2015

Dividendes attribués 680 000

¹ dont dividende provenant du résultat n-1 680 000

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 1 685 759

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif 1 685 759

² Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure 573 002

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 88 65 77
Mail : jm.cedren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Impôts sur les Bénéfices

L'entité est soumise à l'impôt sur les sociétés dans les conditions de droit commun.

Les impositions comptabilisées le sont sous le régime de l'impôt exigible.

Aucune imposition différée, tant active que passive, n'est comptabilisée.

L'entité ne dispose d'aucune créance fiscale de report en arrière des déficits

La société fait partie d'un groupe fiscalement intégré. Au titre de la convention de répartition de l'impôt au sein du groupe, la société comptabilise la charge d'impôt qui aurait été la sienne si elle avait été taxée séparément.

Le poste impôt sur les bénéfices comprend une charge d'impôt sur les sociétés, calculée dans les conditions de droit commun, sous déduction :

- d'un crédit d'impôt apprentissage
- d'un crédit d'impôt compétitivité et emploi
- d'une réduction d'impôt au titre du mécénat.

La société tête de groupe est la SAS SAGEK - SIREN 479005852

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

ANNEXE - Elément 6.18

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Etat exprimé en euros

31/01/2016

Résultat avant impôts

Impôts (1)

Résultat après impôts

RESULTAT COURANT	1 731 105	313 625	1 417 480
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)	(232 699)	(70 511)	(162 188)
RESULTAT COMPTABLE	1 498 406	243 114	1 255 292

(1) après retraitements fiscaux.

Les effets des crédits d'impôts Cice et apprentissage, de la réduction d'impôt mécénat sont affectés au résultat courant.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC

Tél. : 05 56 98 65 77

Mail : jm.cadren@bordaudit.fr

N° SIREN : 423 476 514

Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Etat exprimé en euros

31/01/2016

ACCROISSEMENTS	Provisions réglementées	
	AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	11 178
	Autres	
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	11 178

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	Organic	1 366
	Tascom	11 670
	Participation des salariés	125 976
	Autres	
	ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS	139 012

Sont indiquées les bases fiscales conduisant à un allègement ou un accroissement de la dette future d'impôt.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : jm.cadren@bordauidit.fr
N° SIREN : 423 476 514

ANNEXE - Elément 12

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/01/2016

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

ANNEXE - Eléments 13

Effectif moyen

31/01/2016

Interne

Externe

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE			
	Cadres & professions intellectuelles supérieures	9	
	Professions intermédiaires	14	
	Employés	85	
	Ouvriers		
	TOTAL	108	

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES
 445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
 Tél. : 05 56 98 65 77
 Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
 N° SIREN : 423 476 514

ANNEXE - Elément 15

Filiales et participations

Etat exprimé en euros

31/01/2016

Capitaux
propresQuote-part
détenue en
pourcentageRésultat
du dernier
exercice clos

A. Renseignements détaillés

1. Filiales (Plus de 50 %)

SA GRIMEN

1 414 667

94,88

237 311

SCI LA REPUBLIQUE

1 504 735

98,90

374 075

2. Participations (10 à 50 %)

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 92 45 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

B. Renseignements globaux

1. Filiales non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

2. Participations non reprises en A.

a) françaises

b) étrangères

Eléments concernant les entreprises liées et les participations

Etat exprimé en euros

31/01/2016

Entreprises liées

Entreprises avec lesquelles
la société a un lien
de participation**Actif immobilisé**

Avances et acomptes sur immobilisations
Participations
Créances rattachées à des participations
Prêts et autres immobilisations financières

1 790 822

94 950

Actif circulant

Avances et acomptes versés sur commandes
Créances clients et comptes rattachés
Autres créances
Capital souscrit appelé, non versé

424 070

Dettes

Emprunts obligataires convertibles
Autres emprunts obligataires
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit
Emprunts et dettes financières divers
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours
Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

1 465 768

5 888

Produits financiers

Produits de participations
Autres produits financiers

423 261

417

Charges financières

Charges financières

3 718

Autres éléments

Charges d'exploitation : charges locatives

1 074 514

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 03 65 77
Mail : jm.cadren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Engagements envers le Personnel

Participation et Intéressement des Salariés

Sous cette rubrique, figurent les sommes attribuées aux salariés au titre de :

La participation des salariés pour	125 976 €
L'intéressement des salariés pour	78 796 €

Engagement de retraite & avantages similaires

Les engagements évalués comme décrits ci-dessous sont de 202 111 €

Les salariés disposent de différents régimes de retraite. Pour les engagements à cotisations définies, celles-ci sont comptabilisées en charges au fur et mesure de leur constatation. Les autres engagements envers les salariés sont constitués par les indemnités de fin de carrière (IFC) versées au personnel. La législation française et les conventions collectives prévoient le versement d'indemnités à leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté, de leur salaire. Ce coût actuariel est un engagement de prestations définies et comptabilisé parmi les provisions d'exploitation (dotations ou reprises). Cette charge est estimée une fois l'an selon la méthode des unités de crédits projetées. L'incidence des variations d'hypothèses est constatée immédiatement au compte de résultat.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles. Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Hypothèses	Exercice
Taux de croissance des salaires	1% l'an
Taux d'actualisation	1.50 %
Taux de rotation du personnel	1% constant
Taux de charges sociales et fiscales	Entre 30% et 40% - Par catégorie
Age de départ à la retraite	67 ans
Initiative du départ	Salarié
Table de mortalité	TPRV93
Méthode de calcul retenue	Rétrospective

Conformément aux options comptables offertes par la réglementation en la matière, aucune provision n'a été constatée à ce titre dans les comptes de l'entreprise.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cedren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Engagements financiers

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Engagements donnés et reçus

Dans le cadre de sa participation au mouvement E.LECLERC, la société a donné sa garantie auprès de divers établissements de crédit pour des engagements souscrits par d'autres centres E.LECLERC.

La société a elle-même reçu la garantie d'autres centres E.LECLERC pour ses propres engagements financiers.

Dettes garanties par des sûretés réelles

Les dettes financières de la société sont garanties par des hypothèques, nantissements de titres ou du fonds de commerce et par des cautions apportées par d'autres centres E.Leclerc.

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 98 65 77
Mail : jm.cedren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Résultat exceptionnel

<u>Nature</u>	<u>Charges Exceptionnelles</u>	<u>Produits Exceptionnels</u>
REGUL COMPTES	2 130	3 868
AMORT. DEROGATOIRES	2 695	4 985
SORTIES IMMOBILISATIONS	35 532	3 577

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : jm.cedren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

Informations diverses

Entité consolidant les comptes de la société

SAS SAGEK

66 AVE DE LA REPRUBLIQUE - 46130 BIARS SUR CERE

SIREN 479 005 852

Honoraires versés au(x) commissaire(s) aux comptes

- Au titre de la mission de contrôle légal des comptes.....	14096 €
- Au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes.....	€

Parties liées - Code du Commerce - R123-198-11°

Liste des transactions, au sens de l'article R. 123-199-1, effectuées par la société avec des parties liées lorsque celles-ci présentent une importance significative et n'ont pas été conclues à des conditions normales de marché.

Cette information n'est pas requise pour les transactions effectuées par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou entre ses filiales détenues en totalité

NEANT

BORD'AUDIT
COMMISSAIRE AUX COMPTES

445, av. de Verdun - 33700 MERIGNAC
Tél. : 05 56 93 65 77
Mail : jm.cedren@bordaudit.fr
N° SIREN : 423 476 514

BIARS DISTRIBUTION
Société par actions simplifiée
au capital de 100 000,00 euros
Siège social : AVENUE DE LA REPUBLIQUE
46130 BIARS SUR CERE
341 055 705 RCS CAHORS

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 08 JUILLET 2016

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat bénéficiaire s'élevant à 1 255 292 euros de la manière suivante :

ORIGINE

Résultat de l'exercice	1 255 292,00 euros
------------------------	--------------------

AFFECTATION

Dotation aux réserves :

Aux autres réserves, soit	605 292,00 euros
---------------------------	------------------

Dividendes

A titre de dividende	650 000,00 euros
----------------------	------------------

Total	1 255 292,00 euros	1 255 292,00 euros
--------------	---------------------------	---------------------------

DISTRIBUTION DE DIVIDENDES

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 63,85 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 08 juillet 2016.

Ce dividende est éligible, pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, à la réfaction prévue à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts.

Il est rappelé que ce dividende est soumis au prélèvement forfaitaire obligatoire de 21%, institué par l'article 117 Quater modifié du CGI, applicable aux dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2013. Ce prélèvement n'est pas libératoire de l'impôt sur le revenu. Le dividende est également soumis aux prélèvements sociaux au taux de 15,5%.

Il en résulte une retenue totale de 36,5 % sur les dividendes versés aux personnes physiques.

En conséquence, et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense légale, seule une fraction de 63,5 % des dividendes sera effectivement versée aux associés personnes physiques.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

L'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31 janvier 2015	680 000,00	0,00	0,00
31 janvier 2014	685 000,00	0,00	0,00
31 janvier 2013	906 020,00	0,00	0,00

Cette résolution, mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme

Le Président

